

La place du Scex est située à Sion, la capitale du Valais en Suisse. Elle se situe en dehors des tracés de l'ancienne muraille et a été historiquement un lieu de production artisanale, dès le cinquième siècle.

Avec la démolition des murs elle est devenue une place publique, mais étant mal située par rapport à la place de la Planta, son miroir dans le tracé de l'ancienne ville et lieu clé de l'émancipation valaisanne, elle a connu une forme d'aller-retour entre place, industrie, stockage et artisanat.

Aujourd'hui, comme beaucoup de places valaisannes, elle est la couverture d'un vaste parking souterrain dont les édicules d'ascenseur sont les témoins en surface. On y trouve le conservatoire cantonal, structure temporaire faite de containers et censée durer 2 ans élevée en 2009. La Sionne, rivière enterrée au 18^e siècle à cause de crues rapides n'apparaît qu'à cet endroit.

Il y a deux immeubles résidentiels mixtes, un bâti dans les années 70, qui pour des raisons parasismiques sera démoli dans quelques années, et un projet des années 80, dont la construction a été décalée de 20 ans car lors de la fouille, une basilique funéraire pré-romane du cinquième siècle fût découverte, abritant des centaines de tombes – une des plus anciennes d'Europe. Cette nécropole a depuis été remblayée et se trouve sous son propre sarcophage de béton suite à une opération de « mise en valeur » à moitié réussie, coincée entre la falaise rocheuse et l'immeuble appelé « la Perle du Scex ». De la même manière que la grande place de la Planta est surplombée par le bâtiment officiel de l'Administration valaisanne, la place du Scex est ainsi surplombée par un immeuble de rapport appartenant à la CPVAL, la caisse de pension finançant les retraites des fonctionnaires valaisans.

Ce lieu marqué par le mouvement et l'hésitation, compromis et regret, jonché de traces de notre histoire passée et présente, a été récemment passée en zone d'intérêt général, avec comme projet d'être laissée en attente, jusqu'à ce que ses organes vétustes soient démolis au cours des trente prochaines années.

L'hésitation se retrouve résolue par l'indécision et le silence.

Nous connaissons le passé de ce lieu et son futur. Il continuera de subir les éléments changeants, naturels et humains. Ses organes condamnés à devenir des vestiges, et les vestiges à attendre patiemment sous le sol d'être redécouverts ou d'être totalement démolis.

Comment donc réagir à ce processus engagé? Le projet se centrera sur l'orchestration de cet abandon, en observant les vestiges du passé et ceux à venir sans y porter de jugement de valeur.

Les souterrains creusés seront excavés et donnés à voir aux usagers, aux passants, familiers par ailleurs à la porosité verticale de ce lieu aux nombreux souterrains accessibles.

Dans cette phase intermédiaire, cette place devient un monument au passage du temps, aux changements de mœurs et de climats, à l'attente. Puisqu'elle a toujours été le jumeau maudit de la place de la Planta, lieu chéri, symbole de la ville et de ses institutions, elle en deviendra le contrepoint, l'anti-place.

J'avais initialement défini les phases de ce projet en fonction de la nature des différentes interventions.

Pour la présentation d'aujourd'hui, il m'a semblé plus pertinent d'opter pour une définition de ces 6 phases basée sur des critères de nécessité. J'entends par là qu'elles relèvent chacune d'une décision différente de nature politique*. Ce changement de paradigme m'a conduit à faire entrer la mise en place des containers dans la phase 2 au lieu de la phase 3, (quoi que ça ne change rien au déroulement des interventions). Les deux premières se suivent nécessairement, mais après celles-ci les suivantes peuvent être envisagées de manière indépendantes. Pour certaines phases, il y aura probablement un écart de temporalité avec la phase précédente, particulièrement pour la 5. En effet, bien que théoriquement tout pourrait se faire d'une traite, la réalisation de ce projet s'étendrait vraisemblablement sur une trentaine d'années en fonction des différentes contraintes et décisions de la ville de Sion. Si cet aspect chronologique n'est pas à prendre au pied de la lettre, il peut être enrichissant pour l'appréciation du programme de la garder en tête.

Donc on a sur ce site ces différent éléments, qui sont le parking souterrain de 5 niveaux, la basilique funéraire, les deux immeubles résidentiels, Perle à gauche et Falaises à droite (celui qui n'est pas aux normes parasismiques), la déchèterie avec les molok, et le conservatoire temporaire – et enfin la rivière qui longe le site

La phase 1, c'est la démolition imminente du conservatoire ; elle est déjà décidée et devrait avoir lieu en fin d'année ou l'année prochaine.

Dans ce cadre, la première intervention de ce projet est donc de monter au centre du site la grue qui va venir désassembler les containers (qui constituent le dit conservatoire). Cette grue restera à cet emplacement. C'est elle qui va effectuer la plupart des opérations des différentes phases du projet.

Le conservatoire démantelé, les containers qui le composaient restent en attente aux abords du site.

Le coup d'envoi passé, on entre dans la phase 2: la plus instrumentale de toutes, l'excavation du parking souterrain, par le retrait de sa dalle de couverture (notez qu'on conserve les colonnes, quoi qu'elles ne soutiennent plus rien). Certains fragments de cette dalle vont être déposés sur l'ancien parking (désormais transformé en place) et les environs du site, pour servir d'assises.

Suite à cette première excavation, un puits carré de 21 mètres de côté va être percé au coin sud-est du parking dans toute la profondeur existante. En outre, on aura enlevé les molok de la déchèterie qui laisseront place à des zones de terre pour de petits arbres.

Dernière étape de la phase 2, on déplace les containers en attente et on les empile à la verticale dans les bords du puits, créant une tour creuse de 7 par 7 containers. Les containers seront aménagés d'un escalier, construit à partir des profilés du portique de l'immeuble de la Perle. Il offre un nouvel accès vertical et permet par ailleurs d'aller en voir l'intérieur creux.

La phase 2 menée à bien, les phases suivantes sont plus indépendantes les unes des autres. J'ai choisi l'ordre d'exécution qui me semble le plus vraisemblable étant donné la destinée promise à la place

La phase 3, la plus importante au niveau du patrimoine historique, c'est l'excavation et le dégagement de la basilique funéraire, qui, sans les immeubles de la Perle et des Falaises aurait constitué le coeur du site. On enlève donc le sarcophage en béton, le gravier et la terre pour rendre visible les ruines archéologiques, abaissant le niveau de la zone d'à peu près deux mètres

Les parois du sous-sol de la Perle maintenant exposées sont alors percées pour permettre l'accès depuis la chaussée par une rampe existante. De plus, on supprime aussi une partie de la dalle du rez-de-chaussée pour créer une connexion visuelle et un espace plus lumineux et spacieux. On conserve tout de même l'accès au hall d'entrée par une passerelle.

Tous ces matériaux extraits (béton, gravier, terre) sont au fur et à mesure placés dans le creux de la tour des containers. Il en sera de même pour les matériaux extraits durant les phases suivantes

Phase 4 : Depuis la Sionne, sont tirés des tuyaux qui après un petit parcours enterré émergent au premier niveau de l'ancien parking devenu une place. Ils sont déployés sur les colonnes conservées lors de l'excavation du parking, et grâce à des petites fuites arrosent l'asphalte d'un flux faible et constant laissant se développer les plantes pionnières et la végétalisation qui s'en suit.

En parallèle, le dernier sous-sol du parking est transformé en bassin de rétention que d'autres tuyaux peuvent venir alimenter en cas de crue. Ces tuyaux convergent en une sortie, *visible depuis la nouvelle place* (aménagée sur le premier niveau de l'ancien parking maintenant excavé.)

L'eau, la végétalisation, et la colonne du bassin de rétention, rafraichissent l'atmosphère et créent une ambiance végétalisée. Le tout sert par ailleurs « d'accélérateur de ruine. »

Phase 5 : Cette phase, (encore une fois probablement la dernière d'un point de vue chronologique) est essentielle pour la continuité spatiale du site.

Il s'agit de la démolition de l'immeuble des Falaises. Ses composants seront alors aussi accumulés dans la tour des containers.

Le sous-sol qui comprenait lui aussi un parking souterrain est à son tour éclaté pour être transformé en un petit jardin muré. De part et d'autres sont percés des connexions afin de permettre le passage vers basilique funéraire excavée, en démolissant une partie mur arrière de la cave, maintenant exposé, ainsi que vers la place de l'ancien parking en démolissant une partie des deux murs de soutènement, quasiment mitoyen, et en dégagant la bande de terre.

Cette intervention décisive crée une continuité spatiale des différents souterrains excavés, et achève la transformation ce site en un forum.

Je vais dire un dernier mot sur ce que j'ai nommé la phase 6, la décision de démolir un jour l'immeuble de la Perle autour duquel s'était articulé le forum. Il s'agit du point final du projet, puisqu'il constitue la fin de l'attente, élément central de ce processus. En outre, ce bâtiment étant propriété de l'état et finançant les retraites des fonctionnaires, cette attente sera peut-être éternelle, ou pourra durer aussi longtemps que le système de retraites du Canton, c'est-à-dire espérons-le, pour toujours. La grue restant sur le site, attendant patiemment l'autorisation de démolir.

Mais si cette sixième phase reste hypothétique, qu'est-ce qui aura rendu possible la réalisation des 5 premières phases? L'excavation du parking souterrain, le puits en containers, le bassin de rétention d'eau, *la transformation du sous-sol des falaises en un jardin* — n'auraient pas été possibles sans la diminution de la demande en place de park, *suite à une réduction de l'usage de la voiture en ville de Sion*. Cet immeuble des falaises était par ailleurs condamné à moyen terme par la menace du séisme du siècle, un séisme de grande ampleur se produisant en moyenne tous les siècles en Valais. Enfin, quant au bassin de rétention, il a permis d'échapper aux crues centennales de la rivière, de plus en plus fréquentes, au point d'être devenues quasi annuelles.

Conclusion, synthèse

Tout au long du développement du projet, le site s'est transformé petit à petit pour les usagers et passants en un lieu de contemplation, et de réflexion sur l'histoire et le passage du temps, de célébration des éléments naturels, des bâtiments ordinaires et extraordinaires, de leurs vestiges contemporains et également anciens. En effet, on redonne à voir aussi la basilique funéraire qui avait été si vite réenterrée.

On ne renie rien, on réconcilie au contraire des décisions qui ont été prises. Les hésitations et les regrets, tout est pardonné et magnifié dans un ensemble où tout est en harmonie. En fin de compte, c'est un genre d'hommage à l'ancienne administration, coupable en quelque sorte de l'état déplorable (et déploré) de ce site. Et à ce titre, il peut être utile que je rapporte ces propos attribués à l'ancien architecte cantonal:

« on a pas fait de bêtise, tout est là et une fois que les bâtiments alentour seront voués à la démolition, on pourra repenser le quartier autrement. »

- Architecte cantonal de l'époque

Comment est-ce que tout ça s'est mis en place ? Réduction du trafic en ville permet d'enlever la place, les changements climatiques et les inondations, les séismes destructeurs

- Aménagement des tuyaux sur les rebords de la Sionne qui vont rediriger les flux d'eau excédentaires dans le dernier niveau de sous-sol, créant une inertie suffisante pour éviter les inondations, drainage du sous-sol par le sol.
- On perd encore une partie du parking, qui est maintenant à 50% de sa capacité originelle

*Nécessité des phases

Phase 1: est-ce qu'on a toujours besoin du bâtiment du conservatoire pour un autre usage?

Phase 2: est-ce qu'on a toujours besoin de la part de places de park qu'on perdrait?

Phase 3: est-ce qu'on a besoin des espaces de la Perle qui vont être supprimés? (Elle est optionnelle pour la suite)

Phase 4: Est-ce qu'on a besoin de places de parking plus qu'on a besoin de ne pas avoir d'inondation

Phase 5: Est-ce que le danger du séisme centenaire est trop grand?